



N° 12 – NOVEMBRE 2024

INFORMATIONS STATISTIQUES

AIDE ET SOINS À DOMICILE DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 2023

En 2023, dans le canton de Genève, 25 000 personnes ont reçu des prestations d'aide et de soins à domicile délivrées par différents fournisseurs de prestations, soit l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD), une vingtaine d'organismes privés et près de 110 infirmières et infirmiers indépendants. Dans un contexte de vieillissement démographique et de volonté politique de maintien à domicile – la nouvelle loi sur l'organisation du réseau de soins en vue du maintien à domicile (LORSDom) est entrée en vigueur en janvier 2021 – le secteur de l'aide et des soins à domicile s'est fortement développé ses dernières années.

Entre 2013 et 2023, le nombre d'organismes privés a triplé et celui des infirmières et infirmiers indépendants a doublé. Le nombre de personnes prises en charge a augmenté d'un quart (aide et soins confondus).

En dix ans, le recours aux seuls soins à domicile s'est fortement accru dans la population. En effet, deux personnes âgées de 65 ans ou plus sur dix (21 %) ont reçu des soins à domicile en 2023, alors qu'elles n'étaient que 16 % en 2013. A l'inverse, le taux de recours en EMS a baissé, passant de 13 % en 2013 à 11 % en 2023.

Clients des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile, selon le sexe, en 2023

Chiffres annuels

Canton de Genève

	Clients (personnes) (2)	Clients (cas) (1)	
		Prestations de soins	Prestations d'aide
Total	24 964	24 714	7 136
Hommes	9 740	10 098	2 180
Femmes	15 224	14 616	4 956

(1) Une personne bénéficiant de plusieurs types de prestations est comptée plusieurs fois.

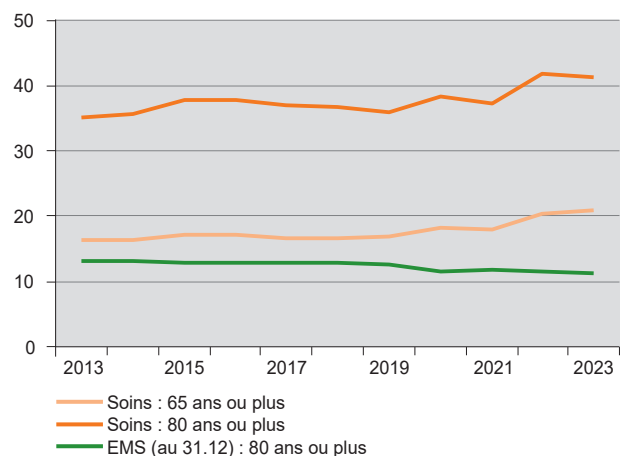
(2) Nombre de personnes, sans double comptage.

Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

Taux de recours aux soins à domicile et en EMS, de 2013 à 2023

En % de la population concernée

Canton de Genève



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile / Statistique des institutions médico-sociales / OCSTAT - Statistique cantonale de la population

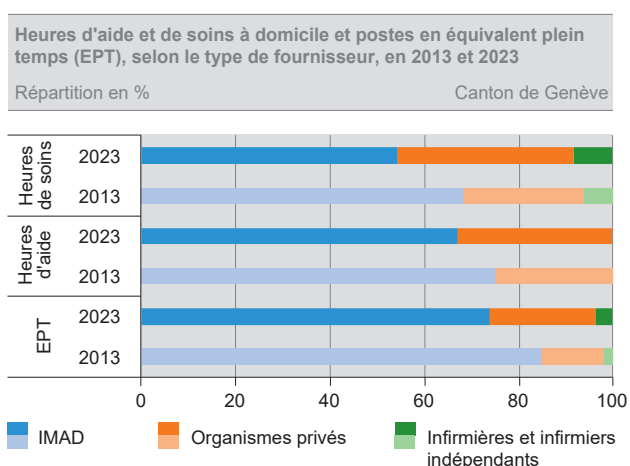


REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

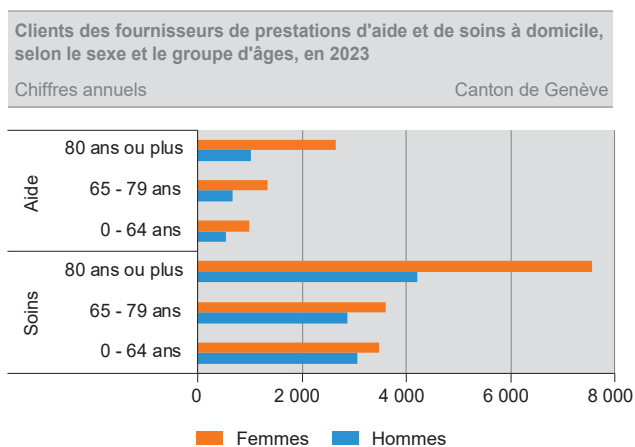
En 2023, ce sont 3 215 personnes qui sont employées par les fournisseurs d'aide et de soins à domicile, correspondant à 2 251 emplois en équivalents plein temps (EPT). Quatre postes sur dix sont occupés par des personnes ayant une formation de niveau tertiaire (HES ou une formation professionnelle supérieure) dans le domaine de la santé, 30 % par des personnes qui possèdent une formation professionnelle initiale (degré secondaire II), 12 % une formation sociale, thérapeutique ou commerciale et 16 % par des personnes ayant suivi un cours de base (par exemple auxiliaire de santé de la Croix-Rouge suisse). Enfin, les 2 % restants sont des stagiaires ou des personnes qui n'ont pas de formation.

En termes d'EPT, la croissance de l'emploi atteint 25 % en 10 ans. Cette hausse est portée par les infirmiers et infirmières indépendantes (+ 139 %) et les organismes privés (+ 114 %). Ces derniers groupent près d'un quart (23 %) des EPT, soit 10 points de pourcent de plus qu'en 2013.



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

La moitié (48 %) des 24 714 bénéficiaires de prestations de soins sont âgés de 80 ans ou plus. Le restant se répartit de façon égale entre les 65 à 79 ans et les moins de 65 ans (26 % chacun). Les femmes représentent six clients sur dix.



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

La majorité des 7 136 bénéficiaires de l'aide à domicile est également âgée de 80 ans ou plus (51 %). Les 65 à 79 ans en représentent 28 % et les moins de 65 ans 21 %. Sept clients sur dix sont des femmes.

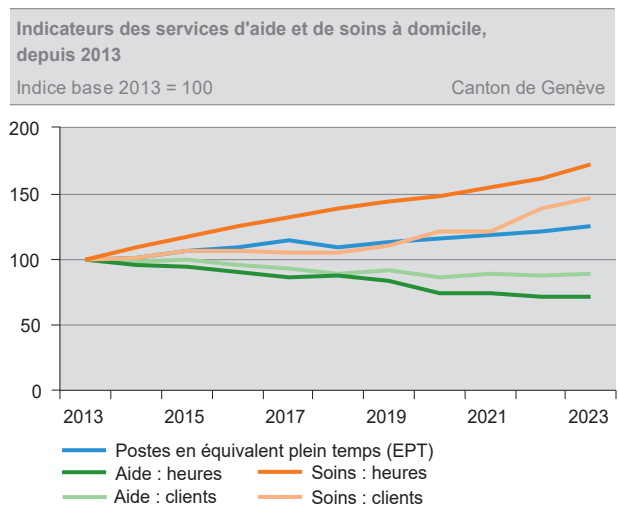
En dix ans, le nombre de bénéficiaires de soins à domicile est passé de 16 851 à 24 714, soit une augmentation de 47 %. Ce sont les personnes âgées de 80 ans ou plus (+ 49 %) et celle de moins de 64 ans (+ 54 %) qui connaissent la plus forte hausse. La part des femmes est restée stable.

Concernant l'aide à domicile, c'est l'inverse qui s'observe. Le nombre de bénéficiaires est en diminution de 11 % entre 2013 et 2023. La part des femmes a diminué, passant de 75 % en 2013 à 69 % en 2023.

En 2023, ce sont 1,430 million d'heures de soins qui ont été délivrées. L'IMAD en fournit 54 %, les organismes privés 37 % et les infirmières et infirmiers indépendants 8 %. Les parts des organismes privés et des infirmières et infirmiers indépendants ont augmenté. Elles étaient de respectivement 26 % et 6 % en 2013.

En dix ans, le nombre d'heures de soins a crû de 73 % pour l'ensemble des fournisseurs de prestations (IMAD : + 38 % ; organismes privés : + 149 % ; infirmières et infirmiers indépendants : + 144 %).

Concernant l'aide à domicile, sur un total de 373 509 heures fournies en 2023, l'IMAD en délivre les deux tiers et les organismes privés un tiers. En 2013, la répartition était de trois quarts pour l'IMAD et d'un quart pour les organismes privés. En dix ans, le nombre d'heures d'aide à domicile a diminué de 28 %.



Source : OFS - Statistique de l'aide et des soins à domicile

POUR EN SAVOIR PLUS

Tableaux, graphiques et méthodologie disponibles sous : [Système de santé](#).